

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio**

Band (Jahr): **15 (1897)**

Heft 253

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Abonnements:
(inkl. Porto)
Schweiz: Jährlich Fr. 6, 2^{te} Semester
Fr. 3. Ausland: Jährlich Fr. 12,
2^{te} Semester Fr. 12.
In der Schweiz kann nur bei der Post
abonniert werden, im Ausland auch
durch Postmandat an die Administra-
tion des Blattes in Bern.
Preis einzelner Nummern 10 Cts.

Abonnements:
(Port compris)
Suisse: un an fr. 6, 2^e semestre fr. 3,
Etranger: un an fr. 12,
2^e semestre fr. 12.
On s'abonne, en Suisse, exclusivement
aux offices postaux; à l'étranger, aux
offices postaux ou par mandat postal à
l'Administration de la feuille, à Berne.
Prix du numéro 10 cts.

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Erscheint in der Regel täglich und wird mit den Abendzügen versandt. Redaktion und Administration im Eidgenössischen Handelsdepartement. Rédaction et Administration au Département fédéral du commerce. Paraît, dans la règle, tous les jours, et est expédiée par les trains du soir.

Insertionspreis: Halbe Spaltenbreite 30 Cts., ganze Spaltenbreite 50 Cts. per Zeile. Bei g. Besonderen Anträgen entsprechender Rabatt. Inserate werden von der Administration des Handelsamtsblattes in Bern, sowie von den Annoncen-Agenturen angenommen.

Prix des annonces: La petite ligne 30 cts., la ligne de la largeur d'une colonne 50 cts. Rabais pour ordres d'une certaine importance. Les annonces sont reçues par l'Administration de la feuille, à Berne, et par les Agences de publicité.

Inhalt — Sommaire

Verabfolgte Taxkarten für Handelsreisende. — Cartes payantes délivrées aux voyageurs de commerce. — Abhanden gekommene Werttitel. — Titres disparus. — Handelsregister. — Registre du commerce. — Tariftscheide des Zolldepartements. — Décisions sur l'application du tarif prises par le département fédéral des douanes. — Fabrik- und Handelsmarken. — Marques de fabrique et de commerce. — République argentine (fin). — Ausfuhr nach den Vereinigten Staaten. — Exportation aux Etats-Unis.

Amtlicher Teil — Partie officielle

Verabfolgte Taxkarten für Handelsreisende.

Cartes payantes délivrées aux voyageurs de commerce.

Basel. 7. Oktober. Nr. 2420. Albert Veron, Firma Jourdain & Brown in Paris. Chemisiers anglais.
Graubünden. 6. Oktober. Nr. 272. Job. Hunger, Prinzipal der Firma gleichen Namens in Versam. Mehl & Spezerelen.

Abhanden gekommene Werttitel. — Titres disparus. — Titoli smarriti.

Le président du Tribunal du district de Lausanne, au détenteur inconnu des quatre certificats de dépôts ci-après, délivrés par l'Union vaudoise du Crédit, à Lausanne, à un ou de terme:

- N^o 6217, du 6 octobre 1873, de fr. 600. —;
- N^o 15446, du 21 avril 1879, de fr. 700. —;
- N^o 15959, du 13 novembre 1879, de fr. 700. —;
- N^o 16606, du 23 avril 1880, de fr. 600. —.

A l'instance de Louise Bovey, à Romanel, titulaire de ces dépôts, sommation vous est faite de produire ces titres au greffe du tribunal dans un délai de six mois, dès la présente insertion, faute de quoi l'annulation en sera prononcée.

Lausanne, le 6 septembre 1897.

(W. 84^e)

Le président: Dumur.

Folgende Werttitel der «Rheinthalischen Creditanstalt» in Altstätten sind verloren gegangen:

Obligation Nr. 109 von Fr. 2000, dat. vom 31. Dezember 1887 (ohne Couponbogen), lautend zu Gunsten von Jos. Sutter, jgr., Viehhändler, Schönengrund.

Sparkassaschein Nr. 3948 von Fr. 145, dat. vom 5. September 1890, lautend zu Gunsten der Viehversicherungsgesellschaft Rütli.

Laut Beschluss des Bezirksgerichtes Oberrheinthal vom 28. Juli 1897 werden anmit die unbekannten Inhaber dieser Titel aufgefordert, dieselben innert der Frist von drei Jahren, vom Tage der ersten Publikation (7. August) an gerechnet, beim Präsidenten besagten Gerichtes vorzuweisen, widrigenfalls nach Ablauf dieser Frist die Amortisation ausgesprochen wird.

Altstätten, den 5. Oktober 1897.

(W. 100)

Die Bezirksgerichtskanzlei Oberrheinthal.

Folgende Kassascheine der «Sparkassa Altstätten» sind verloren gegangen:

Nr. 21,173 von Fr. 700, lautend zu Gunsten von Kehl, Barbara, geb. Thurnherr, Rebstein;

Nr. 18,984 von Fr. 3663. 80, lautend zu Gunsten von Kehl, Joh. Hcb., Johanneses, Rebstein;

Nr. 17,266 von Fr. 400, lautend zu Gunsten von Höhener, Aug., Bäcker, Walzenhausen (ursprünglich Fr. 1650);

Nr. 15,003 von Fr. 238. 50, lautend zu Gunsten von Büchel, Alois, v. Aug., Rebstein;

Nr. 16,207 von Fr. 800, lautend zu Gunsten von Zäch, Joh. Ant., v. Jos. Ant., Rietli-Oberriet.

Laut Beschluss des Bezirksgerichtes Oberrheinthal vom 28. Juli 1897 werden anmit die unbekannten Inhaber dieser Titel aufgefordert, dieselben innert der Frist von drei Jahren, vom Tage der ersten Publikation (7. August) an gerechnet, beim Präsidenten besagten Gerichtes vorzuweisen, widrigenfalls nach Ablauf dieser Frist die Amortisation ausgesprochen wird.

Altstätten, den 5. Oktober 1897.

(W. 99)

Die Bezirksgerichtskanzlei Oberrheinthal.

Handelsregister. — Registre du commerce. — Registro di commercio.

I. Hauptregister — I. Registre principal — I. Registro principale.

Basel-Stadt — Bâle-Ville — Basilea-Città

1897. 5. Oktober. Die Aktiengesellschaft unter der Firma Compagnie Internationale des Wagons-Lits et des Grands Express Européens in Brüssel (eingetragen beim Handelsgericht Brüssel den 28. September 1888) hat in Basel mit dem 1. September 1897 eine Zweigniederlassung unter derselben Firma errichtet. Zweck der Gesellschaft ist der Betrieb von Eisenbahn-Schlafwagen, Restaurationswagen und Luxuszügen. Die Statuten datieren vom 4. September 1876 und wurden am 18. September 1888 revidiert.

Die Dauer der Gesellschaft ist auf 30 Jahre bestimmt. Das Gesellschaftskapital beträgt fünfundsiebenzig Millionen Franken (Fr. 25,000,000), eingeteilt in 50,000 Aktien von je Fr. 500. Die Aktien lauten auf den Inhaber oder auf den Namen. Die Bekanntmachungen der Gesellschaft erfolgen im «Moniteur Belge» in Brüssel und im «Schweizerischen Handelsamtsblatt» in Bern. Als Geschäftsführer für die Zweigniederlassung in Basel wurde ernannt der Inspektor Louis Wolf, von Ruswil (Luzern), wohnhaft in Basel. Geschäftslokal: Centralbahnstrasse 19.

Waadt — Vaud — Vaud

Bureau de Rolle.

1897. 5. octobre. La raison C. Caillet, à Rolle (F. o. s. du c. du 3 novembre 1894, n^o 239, page 983) fait inscrire qu'elle n'exploite plus le Café du Commerce.

5. octobre. Le chef de la maison Eugène Vannod, à Rolle, est Jean-Marc dit Eugène Vannod, d'Orny, domicilié à Rolle. Genre de commerce: Exploitation du Café du Commerce, à Rolle.

Genf — Genève — Ginevra

1897. 4. octobre. Le chef de la maison John Rosset, à Genève, commencée le 18 mars 1894, est John-Rodolphe Rosset, de Genève, y domicilié. Genre d'affaires: Camionnage et transports. Locaux: 71, Rue du Rhône, et 2, Place des Eaux-Vives. (Ancien commerce Marcuet.)

4. octobre. Le chef de la maison G. Wagner, à Genève, commencée le 23 août 1897, est Gottfried Wagner, d'origine bernoise, domicilié à Genève. Genre d'affaires: Confections pour hommes, chemiserie et bonneterie. Locaux: 30, Rue Rousseau. (Ancien commerce Hess.)

4. octobre. Le chef de la maison Paul Maerky, à Genève, est Pierre-Paul Maerky, d'origine argovienne, domicilié au Grand-Lancy. Genre d'affaires: Graveur-décorateur-ciseleur. Bureau et atelier: 9, Place du Molard.

4. octobre. Le chef de la maison Jean Bédouret, à Genève, commencée le 20 juillet 1897, est Jean Bédouret, d'origine française, domicilié à Genève. Genre d'affaires: Café-brasserie. Locaux: 13, Rue Coutance. (Ancien établissement Louis Aynié.)

Tariftscheide des eidgenössischen Zolldepartements

in den Monaten Mai/September 1897.

Tarif-Nummer 13. Zollansatz Fr. 10. Kolanusseextrakt.

Nr. 15. Zoll Fr. 8. Höllenstein (Silbernitrat).

Nr. 482. Zoll Fr. 25. Postkarten, illustrierte.

Nr. 714. Zoll Fr. 30. Nachtliebchen. Rollen aller Art für Möbelfüsse.

Décisions sur l'application du tarif

prises par le département fédéral des douanes dans les mois de mai/septembre 1897.

Numéro du tarif 13. Taux du droit fr. 10. Extrait de noix de kola.

N^o 15. Droit fr. 8. Pierre infernale (nitrate d'argent).

N^o 482. Droit fr. 25. Cartes-correspondance illustrées.

N^o 714. Droit fr. 30. Lumignons. Roulettes de tous genres pour pieds de meubles.

Eidg. Amt für geistiges Eigentum. — Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

Marken. — Marques.

Eintragungen. — Enregistrements.

N^o 9564. — 5 octobre 1897, 8 h. a.

The National Starch Manufacturing Company,

Covington et New-York (Etats-Unis d'Amérique).

DURYEAS'

Farine de blé, amidon de blé et amidon pour l'empesage du linge.

N^o 9565. — 5 octobre 1897, 8 h. a.

J. Ullmann, fabricant,

Chaux-de-Fonds (Suisse).



Montres or, argent et métal; boîtes, cuvettes, mouvements, cadrans et étuis de montres.

N° 9566. — 5 octobre 1897, 8 h. a.

J. Ullmann, fabricant,
Chaux-de-Fonds (Suisse).

喊大

Montres or, argent et métal; boîtes, cuvettes, mouvements,
cadrons et étuis de montres.

N° 9567. — 5 octobre 1897, 8 h. a.

J. Ullmann, fabricant,
Chaux-de-Fonds (Suisse).

喊大

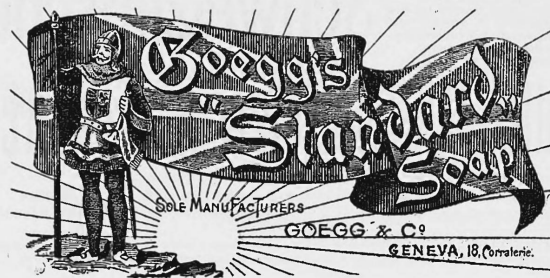
Montres or, argent et métal; boîtes, cuvettes, mouvements,
cadrons et étuis de montres.

N° 9568. — 5 octobre 1897, 9 h. a.

Goegg & Co, fabricants,
Genève (Suisse).

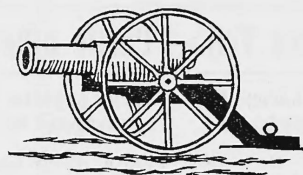
Produits pharmaceutiques et industriels.

N° 9569. — 5 octobre 1897, 9 h. a.

Goegg & Co, fabricants,
Genève (Suisse).

Savon de toilette.

N° 9570. — 6 octobre 1897, 8 h. a.

Georges-Pascal Bottazzo, négociant,
Marseille (France).Semoules, farines, issues, riz, légumes, produits
alimentaires et tourteaux.

Löschung. — Radiation.

La marque n° 9445, enregistrée pour montres, parties de montres, étuis et leurs emballages, au nom de Achille Hirsch, à la Chaux-de-Fonds, a été radiée le 6 octobre 1897, à la demande du déposant.

Nichtamtlicher Teil. — Partie non officielle.

Les relations commerciales de la République argentine avec la Suisse.

D'après la statistique fédérale du commerce, le mouvement général de l'importation et de l'exportation entre la Suisse et les Républiques de la Plata présente les chiffres suivants :

	1895	1896	Différence
	Fr.	Fr.	Fr.
Exportations de la Suisse	5,528,425	7,087,311	+ 1,558,886
Importations „ „ „	3,280,293	4,840,113	+ 1,559,820

Le commerce général direct de la Suisse avec ces pays, en progression à peu près constante depuis plusieurs années, est donc d'environ 12 millions de francs. Cela commence à compter. Il faut noter aussi que la Suisse, malgré l'importance toujours plus considérable des Etats de la Plata et notamment de la République argentine comme producteurs de matières premières, continue à leur vendre plus qu'elle ne leur achète. Je ne crois pas me tromper en supposant qu'elle est redevable de cette situation privilégiée, en partie du moins, à ses nombreux ressortissants établis dans ces pays, à leurs besoins, à leurs affinités et aux relations qu'ils tiennent à conserver avec la mère-patrie. Mais j'ai aussi le sentiment qu'il pourrait être tiré encore un meilleur parti de cette circonstance favorable.

Par les nombreuses demandes de renseignements que je reçois, il m'est facile de constater que l'intérêt de notre commerce se porte de plus en plus sur la République argentine. Il n'aura, certes, pas lieu de le regretter. La force des choses et son esprit de prévision l'y conduisent. Car ce n'est sûrement pas sans de vives inquiétudes qu'il a vu les Etats-Unis de l'Amérique du Nord s'entourer sous leur nouveau président de barrières douanières difficiles à franchir et qu'il observe les velléités manifestées par l'Angleterre, jusqu'ici le boulevard du libre-échange, de devenir, elle aussi, sous le couvert d'une union douanière avec ses puissantes colonies, un véritable pays de protection.

La dénonciation que cette puissance vient de faire de ses traités de commerce avec l'Allemagne et la Belgique en est un indice certain; mais c'est aussi un avertissement et une menace pour la Suisse et les autres pays qui entretiennent d'actives relations avec la Grande-Bretagne, c'est-à-dire pour le monde entier.

Les débouchés que la Suisse risque de perdre ailleurs, elle peut les retrouver en partie dans l'Amérique du Sud. Cela ne se fera pas en un jour, c'est évident, mais avec de l'intelligence et de la méthode et en s'y prenant à temps, elle y réussira. Dès l'origine de ma mission dans ce pays, j'ai émis quelques idées à ce sujet.

Dans un rapport adressé par la Chambre de commerce française de Buenos-Aires, en mai dernier, au chargé d'affaires de France en mission commerciale dans l'Amérique latine, je trouve l'indication suivante qui répond absolument à ma manière de voir :

« Au lieu de rester chez eux », dit ce rapport, « et de se borner à demander aux Consuls ou aux Chambres de commerce françaises de leur trouver des représentants, nos négociants feront bien de s'affranchir des intermédiaires et de faire leurs affaires eux-mêmes, en se mettant directement en rapport avec les consommateurs étrangers par le moyen de voyageurs munis de collections complètes d'échantillons et autant que possible, connaissant la langue du pays où ils ont à traiter ».

Le conseil est bon à suivre, pour nous aussi « car » ajoute le rapport « la clientèle sud-américaine, comme toute autre, veut être sollicitée; il faut se plier à ses goûts et à ses caprices et c'est à celui qui offre sa marchandise à se dérouter. »

C'est essentiel en effet. On objectera peut-être que cela coûte fort cher de faire voyager de l'autre côté de l'océan. Sans doute, mais ce qui dépasse-

rait les forces d'une seule maison, deux, six, douze peuvent l'entreprendre aisément. Rien ne les empêche de se syndiquer ou de s'entendre simplement dans ce but, surtout si elles ne sont pas concurrentes. Je connais des groupes de négociants français, allemands, anglais et autres qui opèrent de cette manière depuis de longues années, faisant voyager, entretenant ici des représentants et des dépôts à frais communs, et qui n'ont pas à s'en repentir.

Un voyageur de commerce qui fait une tournée d'Amérique, la première, en représentation de six maisons suisses — pour les articles les plus divers et avec d'excellents résultats — vient de me prouver que la chose est aussi praticable par nos négociants.

Que notre commerce, s'il veut, comme il paraît, prendre de sérieuses racines dans ces pays, ne néglige donc rien pour y parvenir; la légation sera toujours disposée à y collaborer dans la mesure du possible. Mais qu'il se pénétre bien de cette vérité, c'est que pour voir clair et juste, il faut voir par ses propres yeux. Jamais les rapports d'une légation ou d'un consulat, qui ne sont nécessairement que des esquisses et ne peuvent se perdre dans les détails, ne remplaceront pour un négociant les informations nettes et précises d'un agent spécial. C'est peut-être en première ligne à leurs représentants (agents ou voyageurs) commerciaux, qu'Anglais et Allemands doivent la situation prépondérante qu'ils ont acquise ici dans le commerce d'importation; les Français qui eurent le plus à souffrir de cette concurrence formidable s'apprennent de mettre à profit ces enseignements. La leçon doit nous servir, à nous aussi.

L'examen de nos principaux articles d'exportation donne lieu aux quelques observations qui suivent.

L'exportation des chaussures en cuir fines et des cuirs bruns et cirés continue à se relever. Elle atteint fr. 353,027 contre 244,792 en 1895. J'en ai indiqué les causes dans mon dernier rapport.

La montre est en forte reprise, dans tous les genres; son exportation dépasse fr. 930,000 contre 670,000 en 1895. Cette fois il y a concordance à peu près complète entre la statistique argentine des montres importées et celle de notre exportation. Le total des montres importées en 1896 dans la République argentine est évalué à fr. 1,125,000. Si l'on tient compte de la majoration habituelle à la douane de ce pays, les deux chiffres se couvrant absolument; ce qui prouve une fois de plus que la Suisse est seule à importer la montre dans la République argentine.

L'Amérique du Nord et l'Allemagne continuent à fournir la place de Buenos-Aires de pendules et réveils. Par-ci par-là on rencontre aussi la montre américaine bon marché; mais l'introduction de cet article demeure sans importance.

Il y a un nouveau recul à enregistrer dans l'exportation de nos machines: de fr. 305,000 en 1895, elle tombe à fr. 191,000. Elle se décompose comme suit: machines agricoles fr. 14,000, machines pour la menuiserie fr. 60,000 (83,000 en 1895); machines à trier pour la bonneterie, métiers pour tisser et machines pour le tissage fr. 20,000, autres machines fr. 96,000.

Dans plusieurs de mes précédents rapports, j'ai déjà indiqué ce qu'il y aurait à faire, à mon avis, pour donner un essor vigoureux à cette exportation en Argentine. Je n'ai rien à y ajouter. Encore une fois, si nos fabriques de machines désirent trouver ici un débouché de quelque importance, elles ne devront pas se contenter d'envoyer des prix-courants et des prospectus ou d'y chercher des représentants, n'ayant pour tout bagage que des prospectus et des prix-courants à présenter. Il faudra qu'elles se résignent à opérer sur consignment avec des maisons sérieuses ou, mieux encore, à créer des dépôts, après avoir étudié les besoins du pays, les types de machines préférés, etc. Dans tous les domaines, même dans celui de la navigation fluviale, il y aurait beaucoup à faire pour cette industrie.

Nos appareils de chauffage sont de plus en plus appréciés sur la place de Buenos-Aires. C'est encore une fabrique suisse qui vient d'être chargée de l'installation du chauffage central pour l'hôtel du grand journal « La Prensa », de cette capitale.

L'exportation des fromages à pâte dure avec fr. 113,000 demeure à peu près stationnaire. Après sa progression constante depuis cinq ans, il n'y a rien là d'étonnant. Je n'en persiste pas moins à croire qu'elle peut se développer et qu'elle se développera encore beaucoup.

Même observation pour notre exportation de tabacs, cigares et cigarettes; elle atteint fr. 440,000 environ contre fr. 403,000 en 1895. Pas plus cette année que l'an dernier nous n'avons eu notre part dans l'augmentation considérable de l'importation de ces articles dans la République argentine. J'ignore à quoi cela tient.

Notre exportation en papier tombe à un chiffre sans importance. C'était prévu. A moins d'une forte baisse sur l'or, les droits actuels et les frais de transport favorisant la concurrence indigène qui a pris un grand développement, il deviendra difficile d'introduire ici l'article courant. Or c'est précisément de cet article, sauf erreur, que se composait notre exportation.

Avec fr. 830,000 l'exportation des fils et tissus de coton se maintient à peu de chose près au chiffre de l'an dernier. C'est d'autant plus remarquable que l'importation des articles similaires dans la République argentine est en recul d'environ 16 millions de francs.

Les broderies notent une avance réjouissante: de fr. 700,000 en 1895 elles passent à environ fr. 1,500,000. Ce sont surtout les broderies à la mécanique, garnitures et articles de mode qui bénéficient de cette augmentation.

Quant à la soie, elle regagne et au delà, avec près de fr. 1,700,000, tout ce qu'elle avait perdu les deux années précédentes. L'avance porte essentiellement sur les tissus de soie pure et de mi-soie, et sur les rubans de mi-soie. Je suis convaincu que notre exportation des articles de soie dans les Républiques de la Plata est susceptible d'un développement encore beaucoup plus considérable.

L'exportation de tissus élastiques marque une nouvelle reprise avec fr. 268,000 contre 203,000 en 1895.

La bonneterie de laine, soie et coton demeure stationnaire avec environ fr. 400,000.

Outre les articles que je viens d'énumérer, nous avons encore exporté dans les Etats de la Plata, en 1896, une série d'articles, qui, ensemble, représentent une somme respectable, mais dont la valeur, dans chaque cas particulier, n'atteint pas fr. 400,000.

Je relève parmi eux des livres, des photographies (tousjours celles du photochrome de Zurich, en tête), des pianos, des appareils électriques, du chocolat, de la confiserie, de la farine lactée, des liqueurs, du vin, des armes et leurs munitions, des ouvrages de paille, etc., etc.

Nous avons donné plus haut le chiffre total des importations des Etats de la Plata en Suisse en 1896.

Voici un tableau comparatif des principales de ces importations:

	1894	1895	1896
Blé q.	52,791	19,177	23,136
Farine »	3,640	793	—
Mais »	6,553	93,475	240,560
Laine »	6,972	4,628	4,271

Ce qui frappe dans ce tableau, c'est l'augmentation considérable de l'importation du maïs. En dehors de ces articles, la Suisse a importé du tabac brut et de l'avoine, des boeufs sur pied, des cuirs bruts, des crins et poils de buffle, des conserves de viande et de la viande fraîche (boeufs et moutons congelés).

Chemins de fer.

La dernière statistique des chemins de fer argentins que nous possédons, va jusqu'au 31 décembre 1895. A cette époque, le réseau livré au service public avait une extension de 14,120 kilomètres de voie principale et de 1512 km de voie auxiliaire.

Des 29 lignes qui sillonnent la République, 5 sont propriété de l'Etat. Ces dernières comptent parmi les plus mauvaises du réseau et ne rendent en général pas même leurs frais d'exploitation. Aussi s'agit-il déjà de les louer aux compagnies voisines. Ce n'était vraiment pas la peine d'en acheter encore deux à beaux deniers, il n'y a pas deux ans, pour en arriver là!

Fin 1895, le capital investi dans les chemins de fer argentins ascendait à près de deux milliards et demi de francs. On voit que dans ce pays, où les travaux d'art font presque complètement défaut, les lignes ferrées n'ont pas été construites pour rien.

En 1895, le rendement général du réseau a été de 2,69 du capital investi. (Fin du rapport commercial de la légation suisse à Buenos-Aires.)

Ausfuhr nach den Vereinigten Staaten. — Exportation aux Etats-Unis.

Aus der Bearbeitung der monatlichen Mitteilungen, welche uns die Konsulate der Vereinigten Staaten von Amerika zustellen, ergeben sich für die Monate September und Januar-September der Jahre 1896 und 1897 folgende Übersichten:

Nous avons composé, d'après les données statistiques mensuelles que les consulats des Etats-Unis nous fournissent, le tableau comparatif suivant de l'exportation de la Suisse aux Etats-Unis des mois de septembre et janvier-septembre des années 1896 et 1897:

I. Zusammenstellung nach Konsularbezirken. — Classement d'après les districts consulaires.

	Konsularbezirk St. Gallen. — District consulaire de St-Gall.		Konsularbezirk St. Gallen. — District consulaire de St-Gall.	
	September 1896	September 1897	Jan.-Sept. 1896	Jan.-Sept. 1897
Baumwoll. Maschinenstickereien ⁷	712,750	878,658	8,883,754	10,570,865
Vorhänge (tambourierte Tüll-V., Vestibules etc.) ⁷	556,920	344,214	5,447,522	4,473,855
Kleider (dresses), Schürzen (aprons), Mouchoirs (handkerchiefs), Bänder (ties) und andere Phantasie (fancy)-Artikel ⁷	553,376	388,698	4,715,207	3,459,141
Leinwand und halbleinwand Stickereien ⁷	—	—	103,224	—
Seidenstickereien ⁷	55,758	—	295,278	248,472
Metalstickereien ⁷	—	—	4,201	—
Stickereien	1,878,804	1,611,570	19,449,186	18,757,333
Plattstich-Stückware (figured and dotted swisses) ⁸	25,997	21,063	1,073,453	624,149
Glatte Leinwand, cambric etc.) ⁸	42,403	21,084	446,962	412,617
Schirmstoffe (parasol covers) ⁸	—	—	46,366	8,304
Toggenburgerartikel ⁸	—	—	2,311	1,946
Seidene und baumwollene Spitzen ⁷	67,275	20,703	427,562	94,255
Beuteltuch ⁸	27,336	44,751	273,626	257,616
Bänder (ribbons) ⁸	—	—	4,070	14,260
Maschinen und Teile davon ¹⁴	—	—	8,433	24,996
Kondensierte Milch ¹⁴	—	—	—	2,030
Käse ¹⁴	8,734	—	9,877	25,193
Verschiedenes ¹⁴	2,901	132,019	63,760	197,262
Total	2,053,550	2,044,623	21,910,880	21,314,693

Konsularbezirk Zürich. — District consulaire de Zurich.

(Inkl. Agenturen Aarau und Winterthur. — (Y compris les agences d'Aarau et Winterthur.)

	September 1896	September 1897	Jan.-Sept. 1896	Jan.-Sept. 1897
Seidene und halbseidene Stückware ¹	570,870	797,762	5,574,815	6,727,752
Seide (Silk, spun) ⁵	8,373	6,531	40,848	56,524
Sammet und Plüsch ⁵	2,160	—	5,651	—
Beuteltuch ¹	66,267	25,193	459,988	582,207
Bänder ⁴	10,148	693	58,342	58,284
Seidene Stickereien ⁷	481	—	481	—
Baumwoll-Stickereien ⁷	—	1,329	4,333	6,135
Baumwoll-, Woll- und Wirkwaren ⁸	160,877	25,999	1,384,967	1,261,447
Strohwaren ⁹	65,542	99,934	1,703,274	1,351,517
Oeldruckbilder (oil chromos) ¹⁴	—	840	3,071	8,976
Fleisch-Extrakt ¹⁴	—	17,885	37,440	35,050
Gelatine ¹⁴	—	—	1,664	4,128
Käse ¹⁴	37,398	62,544	290,629	348,384
Fett (grease) ¹⁴	—	—	—	2,439
Metallwaren (Hardware) u. Maschinen ¹⁴	1,404	—	10,484	55,889
Wissenschaftliche Instrumente ¹⁴	2,361	636	29,743	27,044
Verschiedenes ¹⁴	4,372	2,197	42,608	33,750
Total	930,253	1,041,543	9,718,338	10,559,826

Konsularbezirk Horgen. — District consulaire de Horgen.

(Inkl. Agentur Luzern. — (Y compris l'agence de Lucerne.)

Seidene Stückware ¹	28,635	148,324	689,332	769,773
Halbseidene Stückware ¹	116,640	110,766	1,598,696	1,390,835
Total	145,275	259,090	2,288,028	2,160,608
Seide (Silk, spun) ⁵	—	52,332	199,969	621,312
Bänder ⁴	—	—	31,961	—
Kleiderstoffe, wollene ⁸	12,393	641	100,181	126,852
Katholische Kultusartikel ¹⁴	6,340	6,030	104,828	81,161
Kondensierte Milch (Lait condensé) ¹⁴	31,500	29,250	204,751	180,653
Milchzucker ¹⁴	—	—	2,045	—
Käse (Fromage) ¹⁴	19,165	17,695	105,549	83,547
Wein u. Spirituosen (Vin et spiritueux) ¹⁴	—	—	3,191	4,596
Maschinen (Machines) ¹⁴	—	—	53,085	—
Verschiedenes ¹⁴	7,231	2,997	37,167	12,642
Total	221,904	268,035	3,070,745	3,271,371

Konsularbezirk Basel. — District consulaire de Bâle.

(Inkl. Agentur Chaux-de-Fonds. — (Y compris l'agence de Chaux-de-Fonds.)

Florsetide ⁶	7,200	11,201	170,163	832,627
Bänder ⁴	123,237	245,780	1,947,140	2,674,680
Strickwaren ⁸	33,123	2,435	227,028	184,028
Anilinfarben ¹²	1,134	315,532	1,294,476	2,506,001
Farbstoffe und Chemikalien ¹⁴	33,287	59,623	427,866	775,528
Weinstein ¹⁴	—	1,507	7,619	24,327
Asphalt ¹⁴	—	—	63,660	101,840
Abstin ¹⁴	185,251	—	228,834	186,340
Kirschwasser u. dgl. ¹⁴	—	—	1,234	—
Chokolade ¹⁴	7,519	1,557	52,607	55,152
Käse ¹⁴	—	—	98,074	53,716
Häute und Felle, gesalzen ¹⁴	34,920	234,027	237,073	1,050,040
Horlogerie et fournitures ¹⁰	236,307	245,962	2,742,924	2,727,699
Wissenschaftliche Instrumente ¹⁴	—	—	—	—
Verschiedenes ¹⁴	7,183	13,859	58,950	116,827
Total	619,211	1,136,483	7,557,637	11,289,359

Konsularbezirk Bern. — District consulaire de Berne.

Käse ¹³	397,472	188,963	2,631,276	2,473,280
Seidengewebe ¹	19,481	—	67,854	34,048
Unterkleider (Underwear) von Seide, Wolle, Baumwolle ⁸	80,673	101,144	426,473	470,470
Strohwaren ⁹	13,285	13,947	166,264	108,431
Holzschlitzereien ¹⁴	2,104	—	7,590	5,680
Horlogerie et fournitures ¹⁰	21,754	4,921	51,298	95,649
Verschiedenes ¹⁴	1,613	—	14,049	12,476
Total	535,682	308,975	3,361,804	3,195,134

Konsularbezirk Genf. — District consulaire de Genève.

(Inkl. Agentur Vevey. — (Y compris l'agence de Vevey.)

Horlogerie et fournitures ¹⁰	72,194	38,631	494,068	431,088
Boites à musique ¹¹	80,521	51,127	441,980	403,496
Produits de lait (Milchprodukte) ¹⁴	53,486	22,579	214,875	210,972
Cuirs (Leder) ¹⁴	14,533	18,598	78,265	93,152
Quincalleries (Kurzwaren) ¹⁴	9,499	15,573	113,990	195,176
Divers (Verschiedenes) ¹⁴	12,344	12,693	116,167	88,784
Genf	242,577	159,506	1,494,345	1,362,668
Bern	535,682	308,975	3,361,804	3,195,134
Basel	619,211	1,136,483	7,557,637	11,289,359
Horgen	221,904	268,035	3,070,745	3,271,371
Zürich	930,253	1,041,543	9,718,338	10,559,826
St. Gallen	2,053,550	2,044,623	21,910,880	21,314,693
Total	4,603,177	5,059,165	47,106,749	50,993,051

II. Zusammenzug nach Kategorien. — Récapitulation par catégories.

	Januar-September 1896	Januar-September 1897
Seidene und halbseidene Stückware — Tissus de soie pure et mélangée en pièce ¹	7,930,697	8,922,408
Beuteltuch — Gaze de soie à bluter ¹	733,514	889,852
Sammet und Plüsch — Velours et peluche ⁵	5,651	—
Bänder — Rubans ⁴	2,111,513	2,747,224
Seide (Silk, spun) — Soie (Silk, spun) ⁵	180,807	678,136
Florsetide — Bourre de soie ⁶	170,163	892,627
Selbstenwaren (excl. Stickereien) — Soieries (non compris les broderies) ⁷	11,132,345	14,020,247
Stickereien — Broderies ⁷	19,881,562	19,711,723
Baumwoll- und Wollgewebe — Tissus de coton et de laine ⁸	3,709,651	3,122,912
Stroh- u. Rosshaargeflechte — Tresses et tissus de paille et de crin ⁹	1,869,538	1,439,948
Uhren und Uhrenbestandteile — Horlogerie et fournitures ¹⁰	3,288,990	3,254,626
Musikdosen — Boites à musique ¹¹	441,980	403,496
Anilinfarben — Couleurs d'aniline ¹²	1,294,476	2,506,001
Käse — Fromage ¹³	3,135,405	2,984,120
Verschiedenes — Divers ¹⁴	2,363,503	3,530,678
Total	47,106,749	50,993,051

NB. Die Hinweisungsziffern hinter den einzelnen Kategorien des vorstehenden Zusammenzugs nach Branchen beziehen sich auf die Ziffern in den oben erwähnten Übersichten nach Konsularbezirken und geben an, aus welchen einzelnen Posten dieser letzteren die genannten Kategorien gebildet sind.

NB. Les petits chiffres placés à la suite des catégories d'articles énumérés dans ce tableau récapitulatif renvoient aux positions des tableaux des différents districts dont il est question ci-dessus et qui reurent dans une de ces catégories.

Insertionspreis:
Die halbe Spaltenbreite 30 Cts.,
die ganze Spaltenbreite 50 Cts. per Zeile.

Privat-Anzeigen. — Annonces non officielles.

Prix d'insertion:
30 cts. la petite ligne,
50 cts. la ligne de la largeur d'une colonne.

Gornergrat-Bahn-Gesellschaft.

Die Herren Aktionäre der Gornergrat-Bahn-Gesellschaft, Sitten, werden hiermit zu einer

ausserordentlichen Generalversammlung

auf den

23. Oktober 1897, nachmittags 3 $\frac{1}{4}$ Uhr,

im Bahnhofgebäude Olten, erster Stock,

zur Behandlung folgender Traktanden eingeladen:

- 1) Beschlussfassung betreffend Betriebsvertrag.
- 2) Mitteilungen über den Stand des Bahnbaues.

Gemäss Art. 13 der Statuten haben diejenigen Aktionäre, welche an der Generalversammlung teilnehmen wollen, ihre Aktien bis spätestens am 20. Oktober a. c. bis nach der Generalversammlung bei den nachbenannten Stellen zu deponieren.

in Basel: beim Schweiz. Bankverein,
in Bern: bei der Berner Handelsbank,
in St. Gallen: beim Schweiz. Bankverein,
in Winterthur: bei der Bank in Winterthur,
in Zürich: beim Schweiz. Bankverein,

wogegen sie mit der Zutrittskarte eine einfache Quittung erhalten, gegen deren Rückerstattung die Titel nach der Generalversammlung wieder ausgeliefert werden. (OF3378)

Für die Stellvertretung wird auf den nämlichen Art. 13 der Statuten aufmerksam gemacht.

Sitten, den 6. Oktober 1897.

(871)

Der Verwaltungsrat.

Stadtgemeinde Luzern.

Rückzahlung von Obligationen

unseres 3 $\frac{1}{2}$ % Anleihe von Fr. 2,250,000
vom 18. März 1889.

Gemäss Anleihevertrag gelangen infolge der heute vorgenommenen Auslosung nachstehend verzeichnete 43 Obligationen auf den 31. Dezember 1897 zur Rückzahlung:

Nr. 18, 74, 85, 150, 175, 205, 283, 293, 344, 392, 468, 473, 527, 567, 596, 671, 675, 694, 757, 816, 921, 1030, 1043, 1052, 1063, 1078, 1079, 1256, 1353, 1387, 1474, 1555, 1631, 1648, 1821, 1864, 2045, 2054, 2137, 2139, 2162, 2176, 2217. (D L 415)

Die Rückzahlung dieser Obligationen erfolgt gegen Einlieferung der Titel und der nicht verfallenen Zinscoupons bei den in denselben bezeichneten Zahlstellen und es hört deren Verzinsung von genanntem Zeitpunkt an auf.

Luzern, den 28. September 1897.

Für die städtische Finanzdirektion,

Der Finanzdirektor:

Ducoux.

(846/)

Ecole cantonale d'agriculture.

Cours agricoles à Lausanne.

Semestre d'hiver 1897/98.

Les cours commenceront le jeudi, 4 novembre prochain et se termineront le 19 mars 1897; ils sont publics et gratuits; les étrangers y sont admis au même titre que les ressortissants du canton. (O 1292 L)

Les jeunes gens qui désirent être reçus en qualité d'élèves ou d'auditeurs devront être âgés au moins de 16 ans dans l'année et produire, lors de l'inscription, les pièces suivantes:

- a. leur acte de naissance;
- b. un certificat de vaccination;
- c. leur carnet scolaire ou un témoignage d'études.

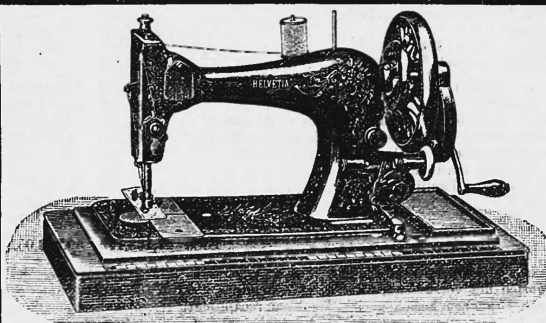
Les inscriptions seront reçues au bureau du directeur au Champ-de-l'Air jusqu'au 26 octobre.

Le programme détaillé des cours et les conditions d'études seront adressés à toute personne qui en fera la demande franco à la direction.

Lausanne, le 20 septembre 1897.

(865 $\frac{1}{2}$)

La Direction.



Genève 1896: Médaille d'argent.

Fabrique suisse de
machines à coudre
„HELVETIA“
Lucerne. (1087)

Machines pour familles et ateliers,
Installations pour force motrice.

Nos machines sont construites de
matières brutes de premier choix et
ajustées scrupuleusement.

Où l'on ne connaît pas nos représentants on est
prié de s'adresser directement à la fabrique.

Nous cherchons partout de bons représentants.

Les membres de l'association dite

Compagnie des Wagons-Réservoirs du Midi

sont convoqués en assemblée générale à Genève, au siège-social, dans les bureaux de M. E. L. Schödt, Rue de la Corratie, 14, à Genève, pour le samedi, 30 octobre 1897, à 2 heures après-midi.

Ordre du jour:

- 1° Rapport de l'administrateur délégué.
- 2° Modifications aux statuts.
- 3° Nomination d'administrateurs.
- 4° Propositions diverses.

L'administrateur délégué:

Ch. Hauptmann.

(872 $\frac{1}{2}$)

Beneficium inventarii

über die Verlassenschaft der unlängst in Horw verstorbenen Frau Nanette Brunner, geb. Pfyster sel., heimatrechtlich in Emmen, auf Verlangen der Erben, ausgekündigt mit folgenden Fristen:

- 1) Für Eingaben auf der Gerichtskanzlei in Malters bis und mit dem 24. Oktober nächsthin.
- 2) Für Anfertigung des amtlichen Güterverzeichnisses bis und mit dem 7. November künftighin
- 3) Für Ausschlagung der Erbschaft bis und mit dem 21. November darauffolgend.

Massakurator: Herr Bezirksrichter Kaspar Mattmann in Horw.
Malters, den 5. Oktober 1897.

Der Vice-Gerichtspräsident: Joh. Bühlmann.

Der Gerichtsschreiber: Sleg. Krumenacher.

(868)

Commune de la Chaux-de-Fonds.

Remboursement d'obligations des emprunts 1885 et 1890.

Sont sorties au tirage au sort:

10 obligations à fr. 1000 chacune:

Emprunt 1885: n^{os} 29, 44, 76, 92, 200, 309, 470, 516, 547, 586,

2 obligations à fr. 1000 chacune:

Emprunt 1890: n^{os} 574, 779.

Le remboursement de ces titres s'effectuera le 31 décembre 1897 aux domiciles indiqués sur les titres et les coupons. (H 2529 C)

On rappelle que les obligations, ci-après n'ont pas encore été présentées au remboursement:

Emprunt 1856: n^{os} 275, 289, 434, remboursables dès le 1^{er} juillet 1897.
» 1860: n^{os} 239, 242, » » » 15 mars 1897.
» 1884: n^{os} 374, 375, » » » 30 juin 1897.

L'intérêt de tous ces titres cesse de courir dès la date de remboursement.

La Chaux-de-Fonds, le 30 septembre 1897.

Le Directeur des Finances:

Ch. Wuilleumier.

(863 $\frac{1}{2}$)

Schlussruf.

(Nach § 9 des Gesetzes über Rechnungsrufe und Bekanntmachungen von Bevogteten.)

An Schnidli, Sebastian sel., Architekt, von Glarus, in sein Haus.

Die Schuldpflicht für die Erben und Rechtsnachfolger des Verstorbenen hört vier Wochen nach erfolgter Publikation des Schlussrufes auf, sofern die Rechnungseinlage innerhalb dieses Termins unterlassen worden ist.

Glarus, den 7. Oktober 1897.

Regierungskanzlei des Kantons Glarus:

B. Trümpy.

(870)

Aktien-Umtausch.

Die Interimsscheine für die neuen Aktien werden nach Leistung der Vollaufzahlung bei den bezüglichen untenverzeichneten Subskriptionsstellen vom 1. Oktober d. J. an gegen definitive Titel umgetauscht.

In Liechtensteig, St. Gallen und Rorschach: an unserer Kassa,

» Winterthur: bei der Tit. Bank in Winterthur,

» Zürich: » » » Eidgenössischen Bank,

» » » Schweizerischen Kreditanstalt,

» » » Schweizerischen Bankverein,

» » » Schweizerischen Bankverein,

» » » der Basler Handelsbank,

» » » den HH. Zahn & Co.,

» Glarus » der Tit. Bank in Glarus. (Ma 4190 Z)

Der Umtausch hat bei derjenigen Stelle stattzufinden, welche die Einzahlungen bescheinigt hat.

Liechtensteig, den 30. September 1897.

Toggenburger Bank.

Der Direktor: Michel.

(850 $\frac{1}{2}$)

Eine Malzfabrik sucht für den Kanton Bern einen bei der Brauerkundschaft gut eingeführten (Worms 612)

Vertreter.

Offerten unter W. G. an Rudolf Mosse, Frankfurt a. M. (867 $\frac{1}{2}$)



Dépôt d'Aciers Anglais
Limes Scies Outils
J. H. BENKER. BIENNE